# Informal document WP.30 (2020) No. 1/Add.1

Distr.: General 22 January 2020

English only

## **Economic Commission for Europe**

**Inland Transport Committee** 

#### **Working Party on Customs Questions affecting Transport**

154th session

Geneva, 4—7 February 2020
Item 4 (b) (i) of the provisional agenda
Customs Convention on the International Transport of Goods under Cover of TIR
Carnets (TIR Convention, 1975):
Revision of the Convention –
Amendment proposals to the Convention

# Increase in the number of loading and unloading places new layout of the TIR Carnet

#### Transmitted by the International Road Transport Union

Further to Informal document WP.30 (2020) No. 1, IRU transmits, in this document, for information of the Working Party:

1. Volets No. 1 and No. 2 of the TIR Carnet (French);

2. Volets No. 1 and No. 2 of the T/A TIR Carnet (French).

----

## **MANIFESTE DE MARCHANDISES VOLET Nº 1** 01. CARNET TIR 02. Bureau(x) de douane de départ 03. Nom de l'organisation internationale Pour usage officiel **International Road Transport Union** 05. Pays de départ 06. Pays de destination 04. Titulaire du carnet (numéro d'identification, nom, adresse et pays) 07. No(s) d'immatriculation du (des) véhicule(s) 08. Documents joints au manifeste 16. Scellements ou marques d'identification apposés (nombre, identification) 16. 09. a. Compartiment(s) de 10. Nombre et nature des colis ou objets; désignation des marchandises 11. Poids brut chargement ou conteneur(s) en kg b. Marques et nos des colis ou objets 16. 16. 16. 16. 16. 16. 13. Je certifie que les indications sous rubriques 1 à 12 ci-dessus sont Nombre 12. Total des colis figurant sur le Nombre Destination: Bureau de douane manifeste exactes et complètes Destination : Bureau de douane 14. Lieu et date 17. Bureau de douane de 15. Signature du titulaire ou Signature de l'agent et timbre à date du bureau de son représentant de douane 18. Certificat de prise en charge (bureau de douane de départ ou de passage d'entrée) 19. Scellements ou marques 20. Délai de transit d'identification reconnus intacts 21. Enregistré par le bureau de douane de sous le nº 22. Divers (itinéraire fixé, bureau où le transport doit être présenté, etc.)

## **SOUCHE Nº 1**

23. Signature de l'agent

et timbre à date du bureau de douane

## du CARNET TIR

01. Pris en charge par le bureau de douane de	06. Signature de l'agent et timbre à date du bureau de douane
02. Sous le n°	
03. Scellements ou marques d'identification apposés	/ \
04. Scellements ou marques d'identification reconnus intacts	/ \ 
05. Divers (itinéraire fixé, bureau où le transport doit être présenté, etc.)	
<b> </b>	

## **MANIFESTE DE MARCHANDISES VOLET Nº 2** 01. CARNET TIR 03. Nom de l'organisation internationale 02. Bureau(x) de douane de départ Pour usage officiel **International Road Transport Union** 05. Pays de départ 06. Pays de destination 04. Titulaire du carnet (numéro d'identification, nom, adresse et pays) 07. No(s) d'immatriculation du (des) véhicule(s) 08. Documents joints au manifeste 16. Scellements ou marques d'identification apposés (nombre, identification) 16. 09. a. Compartiment(s) de 10. Nombre et nature des colis ou objets; désignation des marchandises 11. Poids brut chargement ou conteneur(s) en kg b. Marques et nos des colis ou objets 16. 16. 16. 16. 16. 16. 13. Je certifie que les indications sous rubriques 1 à 12 ci-dessus sont Nombre 12. Total des colis figurant sur le Nombre Destination : Bureau de douane manifeste exactes et complètes Destination : Bureau de douane 14. Lieu et date 17. Bureau de douane de 15. Signature du titulaire ou Signature de l'agent et timbre à date du bureau de son représentant de douane 18. Certificat de prise en charge (bureau de douane de départ ou de passage 24. Certificat de fin de l'opération TIR (bureau de douane de passage, de sortie d'entrée) ou de destination) 19. Scellements ou marques 20. Délai de transit 25. Scellements ou marques d'identification reconnus intacts d'identification reconnus intacts 21. Enregistré par le bureau de douane de sous le nº 26. Nombre de colis pour lesquels la fin de l'opération TIR a été certifiée 22. Divers (itinéraire fixé, bureau où le transport doit être présenté, etc.) 27. Réserves 23. Signature de l'agent 28. Signature de l'agent et timbre à date du bureau de douane et timbre à date du bureau de douane

SO		C	Н	ΕI	Nο	2
30	u			_	IN	

#### du CARNET TIR

01. Arrivée constatée par le bureau de douane de	06. Signature de l'agent et timbre à date du bureau de douane
02. Scellements ou marques d'identification reconnus intacts	
03. Nombre de colis pour lesquels la fin de l'opération TIR a été certifiée (comme stipulé dans le manifeste)	/ \
04. Nouveaux scellements apposés	, ,
05. Réserves	
	`-'
<b> </b>	

# **MANIFESTE DE MARCHANDISES** 01. CARNET TIR **VOLET Nº 1** 02. Bureau(x) de douane de départ Pour usage officiel **International Road Transport Union** 05. Pays de départ 06. Pays de destination 04. Titulaire du carnet (numéro d'identification, nom, adresse et pays) 07. No(s) d'immatriculation du (des) véhicule(s) 08. Documents joints au manifeste 16. Scellements ou marques d'identification apposés (nombre, identification) 16. 09. a. Compartiment(s) de 10. Nombre et nature des colis ou objets; désignation des marchandises 11. Poids brut chargement ou conteneur(s) en kg b. Marques et nos des colis ou objets 16. 16. 13. Je certifie que les indications sous Nombre 12. Total des colis figurant sur le Destination: Bureau de douane manifeste exactes et complètes Destination : Bureau de douane ď. 14. Lieu et date 17. Bureau de douane de 15. Signature du titulaire ou Signature de l'agent et timbre à date du bureau de son représentant de douane 18. Certificat de prise en charge (bureau de douane de départ ou de passage d'entrée) 19. Scellements ou marques 20. Délai de transit d'identification reconnus intacts 21. Enregistré par le bureau de douane de sous le nº 22. Divers (itinéraire fixé, bureau où le transport doit être présenté, etc.) 23. Signature de l'agent et timbre à date du bureau de douane

#### **SOUCHE Nº 1**

## du CARNET TIR

01. Pris en charge par le bureau de douane de	06. Signature de l'agent et timbre à date du bureau de douane
02. Sous le n°	
03. Scellements ou marques d'identification apposés	/ \
04. Scellements ou marques d'identification reconnus intacts	/ \ 
05. Divers (itinéraire fixé, bureau où le transport doit être présenté, etc.)	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
	`~-~

## **MANIFESTE DE MARCHANDISES** 01. CARNET TIR **VOLET Nº 2** 02. Bureau(x) de douane de départ Pour usage officiel **International Road Transport Union** 05. Pays de départ 06. Pays de destination 04. Titulaire du carnet (numéro d'identification, nom, adresse et pays) 07. No(s) d'immatriculation du (des) véhicule(s) 08. Documents joints au manifeste 16. Scellements ou marques d'identification apposés (nombre, identification) 16. 09. a. Compartiment(s) de 10. Nombre et nature des colis ou objets; désignation des marchandises 11. Poids brut chargement ou conteneur(s) en kg b. Marques et nos des colis ou objets 16. 16. 13. Je cèrtifie què les indications sous 12. Total des colis figurant sur le Destination : Bureau de douane Nombre manifeste exactes et complètes Destination : Bureau de douane ď. 14. Lieu et date 17. Bureau de douane de 15. Signature du titulaire ou Signature de l'agent et timbre à date du bureau de son représentant de douane 18. Certificat de prise en charge (bureau de douane de départ ou de passage 24. Certificat de fin de l'opération TIR (bureau de douane de passage, de sortie d'entrée) ou de destination) 19. Scellements ou marques 20. Délai de transit 25. Scellements ou marques d'identification reconnus intacts d'identification reconnus intacts 21. Enregistré par le bureau de douane de sous le nº 26. Nombre de colis pour lesquels la fin de l'opération TIR a été certifiée 22. Divers (itinéraire fixé, bureau où le transport doit être présenté, etc.) 27. Réserves 23. Signature de l'agent 28. Signature de l'agent et timbre à date du bureau de douane et timbre à date du bureau de douane du CARNET TIR **SOUCHE Nº 2**

01. Arrivée constatée par le bureau de douane de	06. Signature de l'agent et timbre à date du bureau de douane
02. Scellements ou marques d'identification reconnus intacts	_
03. Nombre de colis pour lesquels la fin de l'opération TIR a été certifiée (comme stipulé dans le manifeste)	
04. Nouveaux scellements apposés	, ,
05. Réserves	\/